



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/44
2 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

**PROPOSITION DE PROJET :
SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche)

PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Saint-Vincent-et-les Grenadines

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Proposition de plan d'élimination des SAO	PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2009
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2009		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0.
CTC													0.
Halons													0.
Methyl Bromide													0.
Others													0.
TCA													0.

(IV) DONNEES DU PROJET			2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	0.9	0.9	0.3	0.3	0.3	0.	
		CTC	0.	0.	0.	0.	0.	0.	
		TCA	0.	0.	0.	0.	0.	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	1.4	0.8	0.5	0.2	0.1	0.	
		CTC	0.	0.	0.	0.	0.	0.	
		TCA	0.	0.	0.	0.	0.	0.	
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	101,000.		21,000.	6,000.			128,000.
		Coûts de soutien	9,090.		1,890.	540.			11,520.
	PNUE	Coûts de projet	67,000.		14,000.	14,000.	14,000.		109,000.
		Coûts de soutien	8,710.		1,820.	1,820.	1,820.		14,170.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	168,000.		35,000.	20,000.	14,000.		237,000.
		Coûts de soutien	17,800.		3,710.	2,360.	1,820.		25,690.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	168,000.		0.	55,000.	0.		223,000.
		Coûts de soutien	17,800.		0.	6,070.	0.		23,870.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet						14,000.	14,000.
		Coûts de soutien						1,820.	1,820.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 61^e réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la quatrième tranche du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) pour un montant total de 14 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 1 820 \$ US pour le PNUE. La demande comprend aussi un rapport périodique sur la mise en œuvre du PGEF en 2007 et 2008 et du programme de mise en œuvre 2010-2011.

Données générales

2. Le PGEF de Saint-Vincent-et-les-Grenadines a été approuvé par le Comité exécutif à sa 47^e réunion, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays avant la fin de 2009. Le financement total de 237 000 \$ US, plus des frais d'appui d'agence de 25 690 \$ US, a été approuvé en principe par le Comité exécutif. A la même réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 67 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 8 710 \$ US pour le PNUE, et de 101 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 9 090 \$ US pour le PNUD, pour la mise en œuvre de la première tranche du PGEF. A sa 56^e réunion, le Comité exécutif a approuvé les deuxième et troisième tranches pour un montant total de 28 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 3 640 \$ US pour le PNUE, et de 27 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 2 430 \$ US pour le PNUD.

Rapport périodique sur la mise en œuvre des deuxième et troisième tranches du PGEF

3. Après l'approbation des deuxième et troisième tranches du PGEF, 65 agents de douane et un cadre supérieur de l'administration des douanes ont reçu une formation par le truchement du réseau régional d'application des douanes, le e-forum des douanes de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'Initiative « douanes vertes ». Quelque 120 techniciens en réfrigération ont reçu une formation en bonnes pratiques d'entretien en réfrigération, de récupération et de recyclage; 29 techniciens ont été accrédités et autorisés à procéder à la reconversion des équipements; et 34 autres techniciens seront accrédités en bonnes pratiques d'entretien des climatiseurs d'automobile. Un code des bonnes pratiques a été publié et distribué aux techniciens. L'Association des techniciens en réfrigération et climatisation a été légalement établie en septembre 2008. Les techniciens en réfrigération qui procéderont à la reconversion des équipements de réfrigération avec CFC ont été déterminés, et des activités devraient commencer avant la fin mai 2010. Plusieurs activités de sensibilisation du public ont été mises en œuvre.

4. En date d'avril 2010, quelque 189 545 \$ US des 223 000 \$ US approuvés pour les première, deuxième et troisième tranches avaient été décaissés ou engagés. Le solde de 33 455 \$ US sera décaissé en 2010.

Plan d'action pour la quatrième tranche du PGEF

5. Le gouvernement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines s'engage à réaliser les activités suivantes dans le cadre du quatrième programme de travail du PGEF : reconvertir quelque 15 systèmes de réfrigération avec CFC dans les installations médicales administrées par le gouvernement et 100 réfrigérateurs domestiques; poursuivre la mise en œuvre des activités de sensibilisation du public; et surveiller les activités du PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. Le gouvernement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines a déclaré une consommation nulle de CFC depuis 2008 et une consommation nulle de tétrachlorure de carbone et de 1,1,1-trichloroéthane conformément à l'Article 7 du Protocole de Montréal. Le PNUE a indiqué que le gouvernement pourra maintenir une consommation nulle de CFC, de tétrachlorure de carbone et de 1,1,1-trichloroéthane après 2009 grâce à l'application du système d'autorisation de consommation de SAO, à la formation d'autres techniciens en réfrigération, à la reconversion d'équipements de réfrigération avec CFC, et aux campagnes d'éducation et de sensibilisation du public.

7. Etant donné que les CFC ont complètement été éliminés depuis 2008, les activités proposées pour la reconversion des équipements avec CFC pourraient ne plus être requises. On a donc suggéré que d'autres activités soient mises en oeuvre afin de maintenir l'élimination des CFC réalisée jusqu'à maintenant, et de faciliter l'élimination du HCFC-22 au pays. Le PNUE a indiqué que, bien qu'aucun CFC ne soit importé actuellement au pays, il reste un stock national d'équipements avec CFC qui doivent être entretenus. Lorsqu'un équipement avec CFC est réparé, il est en même temps reconverti à l'usage de frigorigènes sans CFC. Des techniciens ont été formés et ils savent qu'ils ne doivent pas utiliser de frigorigènes avec HCFC. En outre, en ce qui a trait à la gestion des HCFC, l'Unité de l'ozone et le PNUE ont facilité des programmes régionaux de formation de techniciens qui visent le remplacement à long terme des HCFC, en respectant les exigences en matière d'impact sur le climat.

RECOMMANDATION

8. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre des deuxième et troisième tranches du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) à Saint-Vincent-et-les-Grenadines;
- b) Approuve le programme annuel de mise en oeuvre 2010-2011 associé à la quatrième tranche; et
- c) Demande au gouvernement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines de présenter au plus tard à la 63^e réunion du Comité exécutif et avec l'aide du PNUE et du PNUD, un rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme de travail associé à la quatrième et dernière tranche du PGEF.

9. Le Secrétariat recommande de plus l'approbation générale du plan 2010-2011 associé à la quatrième et dernière tranche du PGEF de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, avec les coûts d'appui correspondants, au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche)	14 000	1 820	PNUE

- - - -